

PROGRAMME DE STAGES EN PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Termes de référence

1. INTRODUCTION

L'Union des Comores a obtenu un Don initial de l'Association Internationale de Développement d'un montant de DTS 4,2 millions (soit environ 6 Millions de dollars) pour financer le Projet de Filets Sociaux de Sécurité dont la mise en vigueur a eu lieu en juillet 2015.

A la suite du cyclone Kenneth du mois d'avril 2019 et à la demande du Gouvernement Comorien, la Banque Mondiale a accordé un financement Additionnel de 18 million USD pour couvrir le déficit de financement relatif à la mise en œuvre des activités portant sur: (i) des subventions de redressement socioéconomique pour aider les ménages touchés par le cyclone Kenneth ; (ii) la réhabilitation/reconstruction de petites infrastructures dans les communautés affectées ; et (iii) l'administration et le suivi de ces activités.

Le portefeuille de la Banque Mondiale aux Comores est confronté à des défis dans sa mise en œuvre à cause entre autres, du manque de spécialistes qualifiés en passation des marchés publics. Le nombre croissant des projets financés par la Banque Mondiale demande plus de capacité en spécialistes francophones en passation des marchés dans le pays pour accompagner la mise en œuvre effective des projets en temps opportun.

Afin d'augmenter le nombre de spécialistes en passation des marchés sur le marché national, le Gouvernement de l'Union des Comores à travers le Projet [insérer le nom du projet], recrute deux stagiaires récemment diplômés dans les domaines droit, gestion de projet, ingénieurs, etc.

2. OBJECTIF DU PROGRAMME DE STAGE

L'objectif du programme de stage est de renforcer les capacités techniques et les comportements au travail du/de la stagiaire en lui facilitant des expériences pratiques sur le terrain et dans le milieu professionnel des marchés publics.

3. DESCRIPTION DU STAGE

Le stage dans le de Filets Sociaux de Sécurité fournira une opportunité pour les jeunes diplômés sans expérience professionnelle qui se préparent à poursuivre une carrière dans le domaine de la passation des marchés publics. Les stagiaires apporteront au projet le dynamisme de jeunes talents et partageront les résultats des recherches et des réflexions les plus récentes dans leur domaine d'études universitaires par rapport aux marchés publics.

A la fin du stage, les bénéficiaires auront une expérience professionnelle pratique dans le domaine des marchés publics, liée au domaine de leur formation universitaire. Les stagiaires sont censés acquérir les connaissances et les compétences liés aux marchés publics dont la législation sur les marchés publics aux Comores et la réglementation des marchés publics des agences multilatérales comme la Banque mondiale.

De manière plus spécifique, les stagiaires acquerront des compétences dans la planification des activités liées aux marchés publics, la rédaction des appels d'offres et des rapports d'évaluation des offres, la gestion des contrats, la supervision d'un projet, et toute autre activité menée par le spécialiste en passation des marchés. Les stagiaires apprendront également l'utilisation des outils informatiques spécifiques à la passation des marchés.

4. DUREE DU STAGE ET ATTESTATION

Les stagiaires seront formés progressivement par le spécialiste en passation des marchés du projet pour une période de deux ans, non renouvelable. A l'issue de cette période de formation, les stagiaires devraient être en mesure de rechercher des opportunités sur le marché du travail, pour être potentiellement embauchés en tant qu'assistants en passation des marchés par les autorités contractantes des ministères ou par les unités de gestion des projets financés par la Banque.

Un certificat d'attestation de stage, signé par le Responsable de l'UGP sera octroyé aux stagiaires après les deux ans effectivement passés à acquérir les compétences requises pour devenir un assistant en passation des marchés publics. La durée du stage pourra être écourtée dans le cas du non-respect des règlements de travail en vigueur dans l'UGP. Une observation écrite sera faite au stagiaire pour les manquements avérés. Après deux observations, le stagiaire sera renvoyé sans attestation de stage.

5. RÉMUNÉRATION ET LOGISTIQUE

Les stagiaires auront droit à une rémunération mensuelle équivalente à celle de la plus basse échelle de la grille salaire proposée par le gouvernement pour un fonctionnaire débutant.

Pendant toute la durée du stage, l'UGP mettra à la disposition du bénéficiaire, un bureau et un ordinateur avec tous les outils requis pour mener ses activités en passation des marchés.

6. CONDITIONS DE CANDIDATURE POUR LE STAGE

Les conditions requises sont les suivantes :

- Nationalité comorienne,
- Être âgé de moins de 25 ans,
- Récemment diplômés (2020 et 2021) d'un établissement d'enseignement national ou international reconnu,
- Être titulaire d'au moins une licence dans le secteur du projet qui embauche,
- Expérience professionnelle non requise,
- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint),
- Avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite en français. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier à soumettre au Responsable de l'UGP, doit comprendre les documents suivants :

- Lettre de motivation,
- Curriculum Vitae,
- Copie certifiée conforme du diplôme dans le secteur du projet,
- Copie de la pièce d'identité.